



Orpi JI Gestion

LOUER | FAIRE GÉRER

8 Place du Marché

91310 MONTLHERY

Tél. 01 64 49 05 50

Fax. 01 64 49 31 07

jlgestion@orpi.comwww.orpi.com/jlgestion

Barème d'Honoraires TTC pour les Locations et la Gestion Immobilière

(TVA incluse à 20,00%)

Les Honoraires de Gestion

- o GESTION courante : 7,52 % TTC sur toutes sommes encaissées
- o Option **GARANTIE des LOYERS impayés** 3,95 % TTC sur toutes sommes encaissées pour les baux d'HABITATION
- o Option GARANTIE des LOYERS impayés 5,00 % TTC sur toutes sommes encaissées pour les baux COMMERCIAUX

Les Honoraires de location de locaux d'habitation

Les honoraires de visite, de constitution de dossier, de rédaction de bail et d'état des lieux d'entrée sont à partager par moitié entre le locataire comme suit :

- * 10,00 € TTC du m² pour les frais de visite, de constitution de dossier, de rédaction de bail pour chaque partie
- * 3,00 € TTC du m² pour les frais d'état des lieux d'entrée pour chaque partie

Les honoraires d'entremise et de négociation sont à la charge du bailleur :

- * Surface habitable inférieure à 40,00 m² : 300,00 € TTC
- * Surface habitable comprise entre 40,01 m² et 60,00 m² : 200,00 € TTC
- * Surface habitable comprise entre 60,01 m² et 80,00 m² : 100,00 € TTC
- * Surface habitable supérieure à 80,01 m² : frais d'entremise offerts

L'état des lieux de sortie reste à la charge exclusive du bailleur.

Les Honoraires de location de locaux commerciaux et professionnels

Les montants énumérés ci-dessous sont entièrement à la charge du preneur :

- * 2 loyers charges et taxes comprises à la charge du preneur pour les honoraires de visite et de constitution de dossier
- * 6,00 € TTC du m² pour les frais d'état des lieux d'entrée
- * 650,00 € TTC pour la rédaction du bail
- * 350,00 € TTC constitutifs à la rédaction du renouvellement de bail
- * 6,00 € TTC du m² pour les frais d'état des lieux de sortie

Les Honoraires de location de parkings et garages

A la charge du preneur :

- * 1 loyer charges et taxes comprises pour les honoraires de visite et de constitution de dossier
- * 50,00 € TTC pour les frais d'état des lieux d'entrée
- * 100,00 € TTC pour la rédaction du bail
- * 50,00 € TTC pour les frais d'état des lieux de sortie

A la charge du bailleur :

- * 50,00 € TTC pour les frais d'état des lieux d'entrée
- * 50,00 € TTC pour les frais d'état des lieux de sortie